

HORIZON #56

Mars / Mai 20

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
VERT-LE-GRAND www.vert-le-grand.com

④

Zoom sur

Une 3^e fleur
pour notre village !



②

Dans le rétro

37 années d'engagement
au service des Grandvertois

⑥

Grand angle

3, 2, 1... plouf !
Tous à l'Aquastade !

⑩

Perspectives

Domaine du Guichet
Une 2^{de} tranche de travaux



Dans le rétro

37 années d'engagement au service des Grandvertois

11 janvier 2020

La traditionnelle cérémonie des vœux était tout à fait singulière cette année, tant pour les habitants que pour l'ensemble des représentants du village, mais encore plus pour leur maire, Jean-Claude Quintard qui n'a pas caché son émotion. La salle était comble : Grandvertois, députés, sénateurs, conseillers municipaux, régionaux et départementaux, tous ont répondu présents à l'invitation. À travers son discours, le maire est revenu sur les nombreux changements qu'a connu le village depuis qu'il a débuté sa carrière en 1989, exprimant aussi son sentiment d'avoir été toujours présent avec, et pour les Grandvertois. Autre temps fort, à l'issue de son intervention, le maire s'est vu remettre deux médailles, symboles de reconnaissance pour son dévouement depuis plus de 30 ans. La première lui fut remise par M. Patrick Imbert - Vice-Président du Conseil Départemental. La seconde, par M. Jean-Raymond Hugonet - sénateur, qui, dans un discours très républicain, notait l'investissement total du premier magistrat. Deux médailles pour le remercier et honorer ses titres de maire et d'élu, de la part du département et du Sénat... une belle attention et surtout, méritée.



Le Noël des tout, tout-petits...

17 décembre 2019

Le Relais Assistantes Maternelles a été créé pour améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants. Lieu d'écoute, d'échanges et d'informations pour les familles, les assistantes maternelles et les gardes à domicile, c'est un lieu qui répond à un réel besoin. Le relais est à l'initiative de nombreuses animations, de réunions d'informations, de conférences ainsi que d'événements festifs. Retour sur l'un d'entre eux qui a conquis petits et grands en fin d'année : le spectacle de Noël. Les tout-petits accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leurs parents ont assisté à un spectacle suivi d'un petit goûter soigneusement préparé par les assistantes maternelles.



Le Père Noël a été retrouvé !

8 décembre 2019

Organisé tous les ans par le Comité des Fêtes, le spectacle de Noël est un événement incontournable pour petits et grands. Les enfants ont été conviés cette année à participer au spectacle « Sur les traces du Père Noël » imaginé par la compagnie À Tes Souhaits Productions. Au programme : des quizz, de la danse, du chant, de la magie, de l'aventure et surtout de l'interactivité ! Tout est bien qui finit bien, le Père Noël a été retrouvé et a distribué en personne des clémentines et des calendriers de l'avant à chaque enfant à la fin du spectacle !





Jean-Claude

Quintard

Maire

De l'eau et des fleurs...

L'une ne va pas sans l'autre et pourtant... s'agissant de l'eau, nous parlons là de celle d'une piscine qui, sans doute, ne conviendrait pas à l'autre... la fleur !

Pour obtenir une 3^e fleur, c'est désormais officiel, les jardiniers des services techniques du village n'ont pas démérité et les voilà récompensés. Je les félicite, leurs efforts ont payé puisque Vert-le-Grand fait désormais partie des 18 communes à détenir la 3^e fleur dans le département... une aventure qui a démarré il y a une quinzaine d'années ! A travers cette récompense, c'est toute une politique environnementale qui est mise en avant : depuis la démarche zéro phyto, jusqu'au choix des espèces florales et du soin apporté, en passant par un écosystème généreux de biodiversité.

L'eau du nouvel Aquastade est sûrement un peu traitée mais il est prévu que ce soit fort agréable de s'y plonger, été comme hiver. Ce projet intercommunal piloté par la CCVE montre, s'il était nécessaire encore de le faire, que l'union des communes pour concrétiser un projet au service de tous... fait la force. Sans vouloir se jeter des fleurs !



Le repas des anciens, le dernier du maire

12 janvier 2020

Cette année encore, le « Déjeuner des Anciens », offert par le CCAS aux plus de 65 ans du village, a été une réussite. 168 d'entre eux se sont retrouvés salle Henri Boissière le dimanche 12 janvier dont les 2 doyens de l'assistance, Colette Soubeyrand et Luce Coutte. Le repas servi par « La Table du Hussard » était, de l'avis général, délicieux et a remporté un vif succès. L'après-midi s'est poursuivi en musique et en dansant grâce à « Marie-France » et ses 2 musiciens, dont un saxophoniste qui a enchanté l'assistance. Tous sont repartis en espérant se retrouver l'année prochaine.

Il reste de la place...

13 janvier 2020

Un terrain a été mis à disposition près du Groupe Scolaire de la Croix Boissée et offre 20 places nouvelles de stationnement. Un agrandissement à l'initiative de la commune, qui souhaitait apporter plus de confort pour les familles amenant leurs enfants à l'école quotidiennement et ce tout au long de l'année. Un projet qui démontre la volonté de la municipalité de favoriser la sécurité aux abords des lieux publics par une meilleure organisation des déplacements.



Ce qu'il faut retenir des Hivernales

17 janvier 2020

Chaque année, le festival des Hivernales se réinvente pour proposer des spectacles de qualité.

Les représentations de danse hip-hop, de marionnettes contemporaines ou bien encore de théâtre musical, créées les années précédentes, ont fait la renommée du festival. Le thème retenu pour cette édition était la magie et le mentalisme ; confié à la compagnie Atelier de l'Orage, qui en assure la direction artistique. Les enfants des écoles ont été sensibilisés à l'événement avant sa représentation et ont été invités gratuitement, accompagnés de leurs parents. Ils ont également assisté à une présentation à la médiathèque, durant laquelle un magicien leur a « appris » le mentalisme en direct. Au fil des années, le festival est devenu l'une des manifestations culturelles incontournables du territoire avec une vingtaine de communes participantes ! Preuve de son succès : 162 places ont été vendues cette année.



Tout schusssss...

Du 9 au 15 février 2020

Les enfants de l'école primaire, âgés de 6 à 10 ans, ont eu la chance de passer les vacances d'hiver à la montagne !

Un séjour d'une semaine à Valmeinier ouvert aux collégiens, organisé depuis 10 ans maintenant par le Centre de Loisirs. Nombreuses sont les activités proposées, notamment des cours de ski par l'École de Ski Française (ESF), par groupes et par niveaux. L'occasion idéale pour s'initier ou se perfectionner ! Et d'autres moments « glissants » avec la luge ou des concours de bonhommes de neige. Point d'orgue cette année : le concours de statues de glace à Valloire, et la visite d'une chèvrerie, sortie inédite cette année. Tout était réuni pour passer un bon séjour !



Environnement Une 3^e fleur pour notre village !

Vous avez sans doute repéré aux différentes entrées du village le fameux panneau « 3 fleurs » qui a remplacé l'ancien panneau « 2 fleurs » du label Villes et Villages fleuris. En effet, début décembre, les élus et responsables des espaces verts se sont fièrement rendus à l'Hôtel de Région pour récupérer leur récompense. Une belle satisfaction pour la commune qui depuis des années mène des efforts importants pour soigner ses espaces verts et valoriser ainsi l'ensemble des points d'intérêt de Vert-le-Grand.



Un jury satisfait, une récompense surprise

Vert-le-Grand a obtenu sa 3^e fleur Villes et Villages fleuris à l'occasion des 60 ans du label. Ce fût évidemment une très belle surprise puisque l'objectif était avant tout de conserver la 2^e fleur obtenue en 2013. Rappelons que cette belle aventure avait démarré il y a une quinzaine d'années avec l'obtention de la 1^{re} fleur. Cette fois, tout s'est joué lors de la venue des membres du jury en juillet de l'année passée. Un livret leur avait été préparé pour leur expliquer la démarche de la commune. Un tour des installations leur avait aussi été proposé. Et finalement, les efforts ont payé puisque Vert-le-Grand fait désormais partie des 18 communes à détenir la 3^e fleur dans le département.

Coup de chapeau aux agents des espaces verts

Nous devons essentiellement cette 3^e fleur à l'équipe en charge des espaces verts. Sous la direction de Patrice Laigre, responsable des services techniques, c'est une équipe de trois personnes qui est à l'œuvre tout au long de l'année. De jeunes saisonniers viennent leur prêter main forte pendant l'été notamment pour des opérations de désherbage manuel. Aujourd'hui, l'obtention de la 3^e fleur est donc une forme d'aboutissement pour cette équipe de passionnés qui a su tout mettre en œuvre pour embellir encore un peu plus le village.

Des espèces florales choisies avec soin

Il faut d'abord savoir que le fleurissement du village se fait au rythme de deux campagnes de plantations. Les fleurs plantées à l'automne fleurissent au printemps vers les mois de mars-avril. Il s'agit des pensées, des giroflées, des myosotis, des pavots et des bulbes comme les tulipes ou les fritillaires. Quant aux fleurs plantées au printemps, elles fleurissent à l'été. Il s'agit notamment des bégonias, des surfinias ou encore des géraniums. Des plantes vivaces viennent aussi composer les massifs. Elles nécessitent une taille au printemps, une taille à l'automne et quelques opérations de désherbage. Vert-le-Grand favorise un approvisionnement local. Beaucoup de ces fleurs sont fournies par un horticulteur de Fontenay-lès-Briis, les Serres de Verville.

Planter au bon endroit et au bon moment

Une fois que les espèces ont été sélectionnées, il faut les agencer au mieux pour les mettre en valeur. C'est le responsable des espaces verts qui décide de l'agencement des massifs. L'avant est généralement occupé par des plantes plutôt basses. Plus on va en profondeur, plus on



choisira de positionner des plantes plutôt hautes. Les lieux fleuris sont situés un peu partout sur la commune, aux entrées de village, place de la Mairie, aux carrefours... L'idée est de ponctuer le village de façon harmonieuse. On compte ainsi une dizaine de massifs fleuris mais également des suspensions situées sur de grands mâts à 3 ou 4 mètres de hauteur, et des jardinières à proximité de l'école ou encore du lavoir.

Respecter l'environnement

La 3^e fleur a aussi une démarche ancienne de respect de l'environnement. Il faut rappeler que les jardiniers ont été précurseurs en adoptant dès l'année 2012 le Zéro phyto aujourd'hui imposé à toutes les communes. Ainsi, la commune a pu bénéficier de différentes aides, financières et techniques. Tous les produits phytosanitaires ont donc été abandonnés et il a fallu mettre en place de nouvelles méthodes de travail avec la binette et l'arrachage manuel. Une tonte différenciée a aussi été mise en place pour dégager davantage de temps pour ces opérations de désherbage. Là encore, il faut saluer les agents qui ont su rapidement adopter de nouvelles méthodes de travail.

Favoriser la biodiversité

S'il est un lieu qui a pu marquer les esprits lors de la visite du jury dans la commune, c'est sans doute le domaine du château de la Saussaie. Ils ont en effet pu y apprécier les efforts menés en matière de biodiversité. Grâce à un broyage effectué seulement une ou deux fois par an, de grandes herbes folles peuvent se développer. Seul un passage de quelques mètres de large a été aménagé pour les promeneurs. Un verger pédagogique a été planté pour le plus grand plaisir des enfants qui aiment aussi venir observer les 7 brebis et béliers installés là dans une démarche d'écopâturage qui semble faire ses preuves. Prochainement, une allée de châtaigniers devrait également être plantée. Tout un écosystème qui fait le bonheur des abeilles qui avaient été installées par la commune.



Verger pédagogique

“ Il a dit... ”

Olivier Schintgen, conseiller municipal en charge de l'environnement

“Obtenir cette 3^e fleur à l'occasion des 60 ans du label a vraiment été une très belle surprise. Pour nous, l'objectif était davantage de conserver la 2^e fleur. Mais nous sommes allés au-delà de ce que demandait le jury et cela a finalement payé. C'est une belle reconnaissance parce que nos agents ont fait un très bon travail.”



Une démarche globale de valorisation de la commune !

Avoir une commune fleurie est une démarche paysagère permanente. Dès que la commune travaille sur un nouveau projet, la commission « Embellissement » pense espaces verts et fleurissement. Quand par exemple, la place de la Mairie a été rénovée, celle-ci a tout de suite pensé aux massifs et aux bacs pour les arbres. Vert-le-Grand est une commune rurale et ses élus tiennent à maintenir cet équilibre environnemental. Par ailleurs, et le jury y a été sensible, le village a mené toute une série d'autres actions assurant un cadre de vie agréable aux habitants : entretien de la voirie, des façades, propreté de la commune, enfouissement des réseaux, entretien des fossés et des chemins ruraux. Reste maintenant à maintenir ce niveau d'exigence pour conserver la 3^e fleur !



2022

Prochain jury Villes et Villages fleuris

Superficie espaces verts



6 hectares

Superficie espaces verts du château



12 hectares

Nombre de plantations en automne

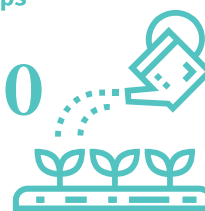
2300

+ 2000 tulipes,
+ 1200 bulbes naturalisables

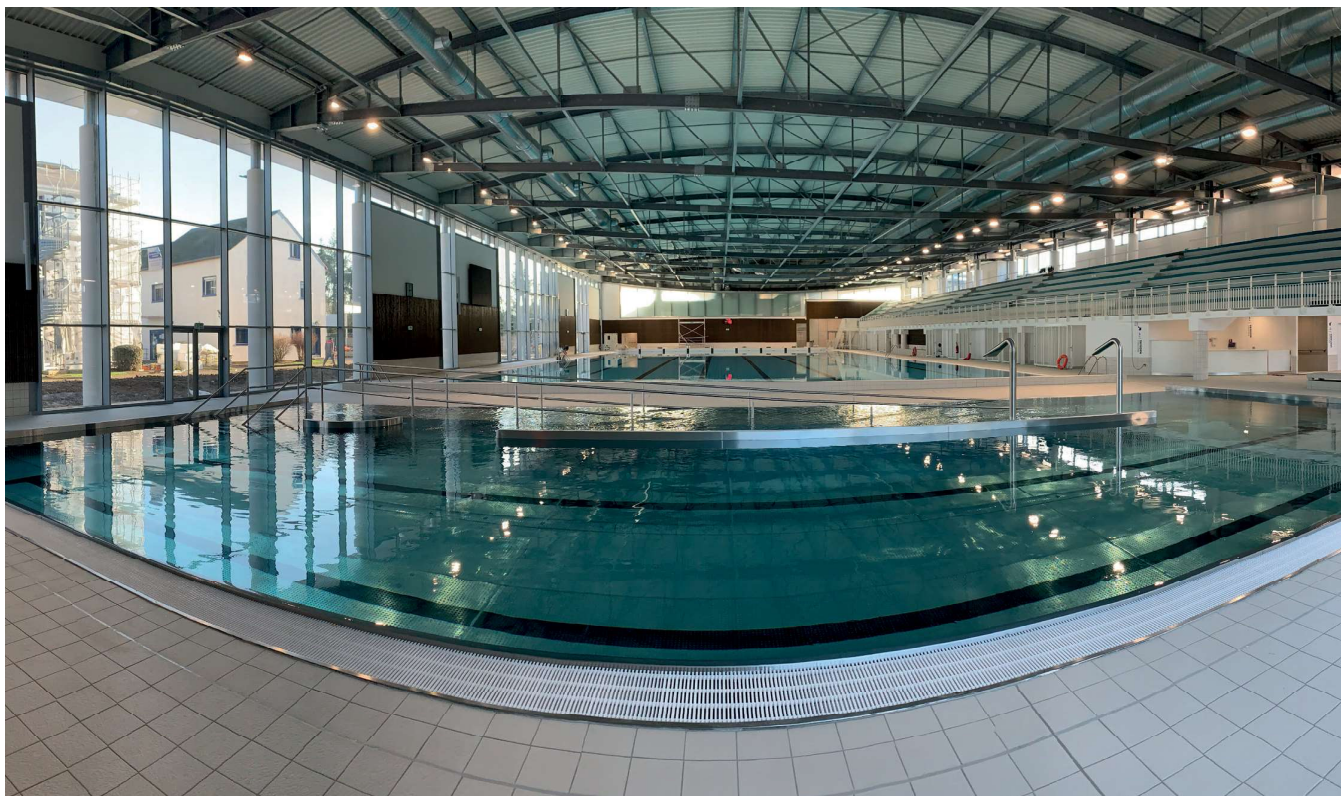


Nombre de plantations au printemps

4200



Équipement 3, 2, 1... plouf ! Tous à l'Aquastade !



Le 29 janvier dernier, l'Aquastade a officiellement ouvert ses portes au public. Les Grandvertois comme les autres habitants de la Communauté de Communes du Val d'Essonne pourront profiter de ce nouvel espace dédié au sport et au bien-être. Bassins de nage, espaces ludiques, spa, mur d'escalade et salle de sport, tout est réuni pour satisfaire les envies des petits comme des grands à quelques minutes seulement du village !

Un projet d'envergure devenu réalité !

C'est l'ancien stade nautique Maurice-Herzog de Mennecy, fermé il y a 12 ans et devenu propriété de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, qui a finalement été entièrement rénové et réaménagé. Pendant, toutes ces années, les habitants de Vert-le-Grand qui souhaitent nager devaient se rendre dans les piscines de Milly-la-Forêt ou Corbeil-Essonne. Aujourd'hui, ils disposent tout près d'un équipement ultra moderne. Après 18 mois de travaux, difficile de reconnaître quoi que ce soit de l'ancien lieu. Aujourd'hui, c'est un espace de plus de 6 280 m² qui est proposé aux 60 000 habitants de l'intercommunalité ainsi qu'à un public géographiquement plus éloigné. Les initiateurs du projet, en proposant une offre multiple et des activités diversifiées, espèrent ainsi attirer jusqu'à 1 000 personnes par jour.



Des installations modernes et attractives...

L'Aquastade réunit en un lieu toutes les installations nécessaires pour accueillir à la fois des activités sportives et de détente. Dans l'espace accueil, spacieux et agréable, vous pourrez tranquillement acheter votre entrée, vous renseigner ou acheter les accessoires indispensables à votre séance de natation. Quant aux espaces aquatiques, ils répondent à tous les besoins et tous les niveaux : un bassin olympique, un bassin d'aquasport et un bassin d'apprentissage et de loisirs avec à chaque fois un accès pour les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un aquasplash intérieur et extérieur et une pataugeoire pour les plus petits. L'espace fitness de 300 m² comprend lui une salle de cours collectifs, un plateau de cardio-training et musculation, et un studio RPM (vélo indoor). Pour le bien-être, direction le spa avec son jacuzzi, son sauna, son hammam, son jardin zen ou encore son solarium.

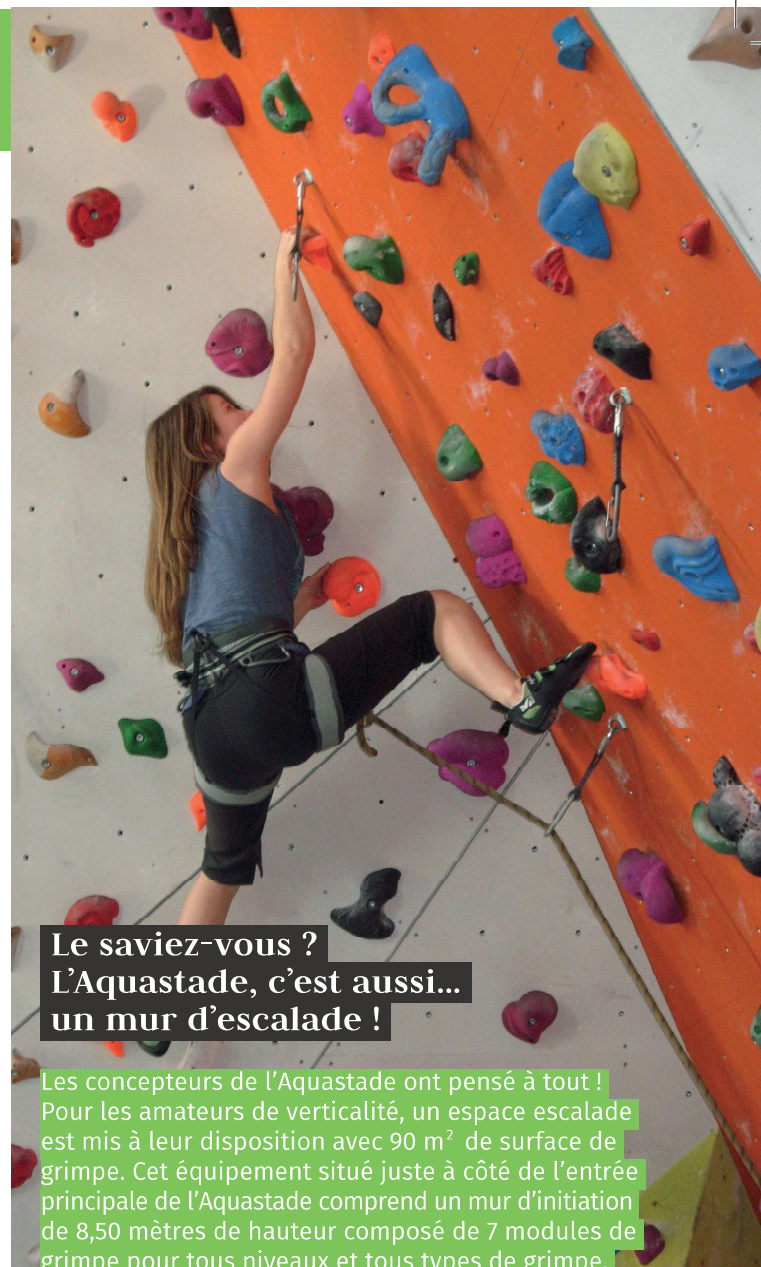


...pour satisfaire tous les publics !

Avec toutes ces installations, les sportifs trouveront sans aucun doute leur bonheur. Ils pourront profiter du bassin de 50 m pour parfaire leurs performances. Ils aimeront aussi travailler leur cardio avec les différentes machines à leur disposition et les cours collectifs. Après l'effort, le réconfort. Pour un moment de détente, le spa saura donner satisfaction aux amateurs de bien-être. Quant aux enfants, ils pourront aisément naviguer entre les bassins et l'espace ludique pour des moments fun en toute sécurité. Et l'Aquastade n'oublie pas les tout-petits. Des séances bébés-nageurs sont proposées chaque semaine dans une eau à 32° pour un moment privilégié avec son enfant. Et si vous ne savez pas quoi faire pour l'anniversaire de vos chères têtes blondes, sachez que l'Aquastade vous propose des formules anniversaire avec animations, goûter, boissons et accès à l'espace aquatique.

Les scolaires déjà dans les bassins !

Les scolaires ont eux aussi déjà enfilé leur maillot de bain pour goûter l'eau de l'Aquastade. Dès la semaine du 3 février, des groupes ont été accueillis pour se familiariser avec le milieu aquatique et acquérir les rudiments de la brasse ou du crawl. L'acquisition de la nage sera ainsi garantie à l'ensemble des petits Grandvertois. L'Aquastade pleinement tourné vers l'apprentissage de la natation propose également, en dehors des temps scolaires, des cours d'initiation ou de perfectionnement dispensés par des coachs diplômés d'État. Il s'agit de séances hebdomadaires programmées entre septembre et juin.



**Le saviez-vous ?
L'Aquastade, c'est aussi...
un mur d'escalade !**

Les concepteurs de l'Aquastade ont pensé à tout ! Pour les amateurs de verticalité, un espace escalade est mis à leur disposition avec 90 m² de surface de grimpe. Cet équipement situé juste à côté de l'entrée principale de l'Aquastade comprend un mur d'initiation de 8,50 mètres de hauteur composé de 7 modules de grimpe pour tous niveaux et tous types de grimpe. Alors n'hésitez pas et prenez de la hauteur !



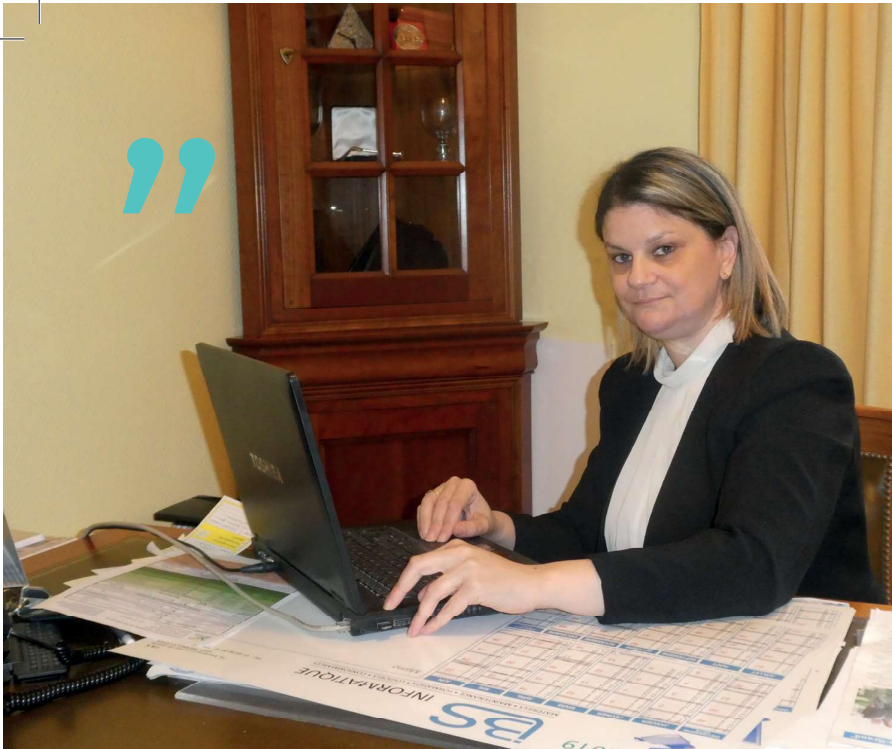
Des tarifs et des horaires adaptés

Côté tarifs, les utilisateurs trouveront forcément leur formule. Les habitants de Vert-le-Grand ont accès aux bassins à partir de 4€ pour les enfants et 5€ pour les adultes. Il existe aussi des pass de 10 entrées ou des pass famille pour des tarifs encore plus avantageux. L'accès forme est lui accessible à partir de 12€ et le spa à partir de 20€ pour la journée. Celles et ceux qui souhaitent encore plus de liberté et de flexibilité pourront opter pour des abonnements à partir de 20€ par mois. Les horaires d'ouverture sont également pensés pour accueillir le plus grand nombre. **En période scolaire, l'espace aquatique vous accueille non-stop dès 7h30 et jusqu'à 21h les mercredi, vendredi, samedi et dimanche. Les autres jours de la semaine, l'espace est fermé entre 14h et 16h. Quant aux espaces forme et bien-être, ils sont ouverts tous les jours de la semaine de 9h à 21h et le week-end de 9h à 19h.**



Mais qui es-tu ?

Au 1^{er} avril prochain, les agents de la commune auront une nouvelle directrice, Mme Karima BELKACEM. Son rôle sera de les accompagner, mais également de les représenter pour qu'ils mènent à bien les projets de la majorité municipale tout au long de l'année. Forte de son expérience dans les collectivités territoriales, c'est avec ambition et détermination qu'elle reprend le poste de Directrice Générale des Services.



Rencontre avec la nouvelle Directrice Générale des Services !

Quel est votre parcours professionnel ?

Je prendrai officiellement le poste au 1^{er} avril prochain. En ce qui concerne mon parcours professionnel, j'étais auparavant directrice des affaires financières pendant une dizaine d'années et j'ai travaillé notamment dans une commune de 25 000 habitants en charge d'un budget de 110 millions d'euros. J'ai fait une partie de ma carrière dans le 92.

Comment abordez-vous votre nouvelle mission par rapport à votre expérience ?

Je pense que je peux apporter un plus sur le volet financier en expertise en tout cas sur la stratégie financière de par ma forte expérience dans le domaine. Mon but sera de compléter et de continuer les actions menées par Mme Gaiotti et M. Quintard.

Quelles seront vos futures missions et actions en tant que Directrice Générale des Services ?

Mon rôle sera d'accompagner les élus sur l'accomplissement de leurs projets politiques, tout en les conseillant et en les assistant. J'assurerai la coordination de l'ensemble des services et l'optimisation des ressources. Je serai garante de la gestion des ressources financières et humaines ainsi que de l'organisation de la collectivité. Parmi les missions qui me seront confiées, je veillerai au pilotage des orientations stratégiques de la collectivité et à la conduite des projets territoriaux.

Et pour vous connaître plus personnellement, quelles sont vos passions ? Vos loisirs ?

J'aime beaucoup la lecture, les voyages. Je voyage dès qu'il m'est possible de le faire ! Une de mes passions est également l'écriture. J'écris principalement sur des problématiques financières ou internationales.



C'est le moment !

... de dire merci !

Si une nouvelle Directrice arrive, c'est que la précédente s'en va !

Raymonde Gaiotti aura passé près de 25 années au village à ce poste, au service d'un maire, d'agents et d'une équipe municipale. Très investie pour Horizon, c'est le moment pour notre rédaction de la remercier pour son engagement.



Point de vue

« Karima est une personne qui a une compétence forte en matière de finances compte tenu de son parcours dans une grande ville. Cette expérience doit lui permettre de poursuivre une bonne gestion pour le village. Je lui souhaite beaucoup de réussite à ce poste si enrichissant humainement. »

Raymonde Gaiotti

Travaux Une mairie embellie et mieux isolée



L'extérieur de la Mairie devrait être rafraîchi d'ici quelques semaines. Les travaux consistent à rénover la façade et surtout, à améliorer l'isolation du bâtiment pour lutter contre les déperditions d'énergie, entre autres... La rénovation thermique a, en partie, déjà été effectuée avec le remplacement des fenêtres et se poursuivra avec le remplacement des portes.

Nouvelles menuiseries et réfection de la façade

Les menuiseries et la façade de la Mairie avaient besoin de renouveau. Le maître d'œuvre a rendu son analyse d'offre en novembre et les travaux ont commencé entre fin février et début mars. Ils ont permis d'embellir la façade, de limiter les déperditions d'énergies, et d'améliorer l'isolation phonique du bâtiment.

L'ensemble des menuiseries extérieures, auparavant en bois, simple vitrage, et datant de quelques années n'étaient plus étanches à l'air, notamment les portes d'entrée. Elles n'assuraient pas un confort thermique ni une bonne isolation phonique pour les agents qui travaillent sur place. **Les nouvelles menuiseries installées sont maintenant en aluminium double vitrage et l'encadrement intérieur des fenêtres est en bois pour un rendu plus esthétique.**

Les deux portes d'accès à la Mairie seront aussi changées pour être mises aux normes. Comme l'impose la réglementation incendie, elles s'ouvriront vers l'extérieur et auront un vantail de 90 cm pour que l'ensemble du bâtiment puisse être accessible aux personnes en situation de handicap.

Les volets aussi ont été remplacés car certains d'entre eux étaient en très mauvais état. Des volets battants en aluminium ont été choisis, d'une couleur plus foncée que celle actuelle, pour qu'ils ressortent sur le mur.

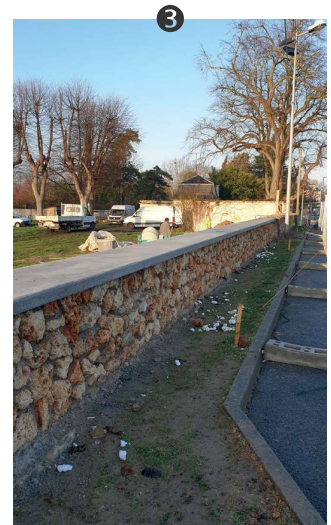
La façade elle, sera ravalée avec deux enduits : un pour le mur et un pour les modénatures. L'un sera un enduit lissé et l'autre un enduit gratté afin de mettre en valeur les nouvelles menuiseries et de donner du relief à l'ensemble.

Durant la durée des travaux des échafaudages seront installés, et il faudra compter environ 3 mois pour le ravalement de la façade. Les usagers pourront cependant continuer d'accéder à la Mairie qui reste ouverte pendant l'intégralité des travaux, qui se sont élevés au global à 81 000 €, dont 45 000 € ont été pris en charge par la Région.



1 Fenêtres de la mairie avant et après travaux.

2 Fenêtre rénovée. Vue intérieure.



3 Mur d'enceinte du Château de la Saussaie.

Rénovation du mur d'enceinte du Château de la Saussaie

La Commune a décidé de procéder à la réfection des murs d'enceinte du Château de la Saussaie. Il s'agit donc de les reconstruire et de les restaurer. Un permis de construire a été déposé et accordé. L'avis favorable a été assorti de préconisations établies par les services des Bâtiments de France. Une consultation d'entreprises a désigné les intervenants sur d'une part, la maçonnerie et d'autre part la ferronnerie.

L'Architecte auteur du projet ainsi que le Maître d'œuvre chargé du suivi des travaux s'attachent à inscrire cet ouvrage dans l'esprit calme d'un environnement de qualité à Vert-le-Grand.

Le couple pierres de meulière et ferronnerie vont s'accorder pour inscrire cet ouvrage dans un contexte historique respecté. Coût des travaux : 120 000 € ttc.

Domaine du Guichet – Travaux de voirie et d’assainissement En route vers une 2nde tranche de travaux



Construit dans les années 1970, le domaine du Guichet prend définitivement un coup de jeune. Une 1^{re} phase de travaux avait été effectuée en 2012-2013 avec la reprise intégrale du réseau d’assainissement et une requalification partielle de la voirie. Très prochainement, le quartier connaîtra la 2nde et dernière phase de ce chantier essentiel pour la vie de ses résidents.

Un cadre de vie plus agréable

Comme lors de la 1^{re} phase qui avait concerné 50% du Domaine, les travaux consistent à reprendre la totalité de la surface des trottoirs en les terrassant et en les stabilisant en matériaux enrobés. Les bordures de trottoirs en mauvais état doivent également être remplacés. La chaussée doit quant à elle subir un rabotage et un assainissement par la purge des endroits défaillants. Un tapis d’enrobé doit aussi être mis en œuvre. L’ensemble de la voirie, chaussée et trottoirs des deux côtés, feront donc l’objet d’une rénovation totale qui devrait consolider ces ouvrages. Ces travaux apporteront évidemment un plus grand confort pour les usagers et un aspect visuel plus agréable.

Un chantier respectueux des riverains

Les habitants du quartier peuvent être rassurés : les travaux seront réalisés uniquement sur le domaine public communal et n’impactera pas les propriétés. Comme il est de coutume au village, les travaux réalisés en milieu occupé feront l’objet de strictes recommandations auprès de l’entreprise sélectionnée afin de garantir le minimum de gêne aux automobilistes comme aux piétons. De plus, une lettre sera distribuée chaque semaine aux riverains pour les tenir au courant de l’avancement des travaux et leur indiquer les personnes à contacter en cas de demande d’information.



1 2 3 Voirie du domaine du Guichet.



Dates-clefs

2^e trimestre 2020

Commencement des travaux de voirie
Domaine du Guichet

2^e trimestre 2020

Visite du village pour les nouveaux habitants

Courant avril

Vote du budget



Le coût de ces travaux nécessaires au confort des habitants du Domaine du Guichet s'élève à 588 000 € TTC. Le dossier fait actuellement l'objet d'une consultation d'entreprises. Une fois le prestataire désigné, les travaux devraient pouvoir démarrer dans la seconde moitié du mois de mars pour une durée d'environ deux mois.



Tribune de l'opposition

Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

“ Chers Grandvertois,
C'est le moment de vous dire merci et au revoir car nous ne nous représentons pas. De notre strapontin, que les Grandvertois nous ont accordé en 2014, nous avons joué le jeu de la démocratie, en défendant nos positions avec convictions. J'ai été honoré de la confiance de Pascal et de notre travail commun. Pour ma part, je tenais à remercier Stéphane pour son aide précieuse et sa connaissance de la commune. Durant ces 5 ans j'ai beaucoup appris, nous avons avec Stéphane travaillé avec plus ou moins de succès pour que ce village reste un village et ne succombe pas à la forte pression immobilière.

Nous avons obtenu quelques petites victoires :

- Le classement du Château de la Saussaie en monument historique évitant ainsi l'appétit des promoteurs, (merci Stéphane).
- Une réduction du nombre de logements dans le projet immobilier Cœur de Village.
- et OBTENU un code architectural intégrant de la pierre sur ce projet.

Nous remercions l'ensemble des élus pour leur travail et leur sérieux et espérons de leur part un engagement à construire un bel avenir à notre village. ”

Stéphane Huet et Pascal Bovis



Renouveau pour Vert-le-Grand

“ Cet article est le dernier de notre mandature. Déjà six ans que des Grandvertoises et des Grandvertois nous ont fait confiance pour les représenter au sein du conseil municipal de notre village. Ce mandat riche d'enseignements nous a permis de prendre connaissance des différents éléments de la vie communale. Cepandant avec 2 représentants contre 15 à la majorité, même si nos arguments présentés ont été écoutés avec bienveillance, il n'a jamais été possible de faire évoluer certaines décisions déjà entérinées. En remerciant encore les Grandvertoises et des Grandvertois de leur confiance tout au long de ce mandat. Document transmis le 22 janvier 2020 sur demande de la mairie. ”

Contactez vos élus :

Françoise Magyar - Philippe Bouillaguet



L'Adjutant-Chef **Sébastien Vassort** est décédé accidentellement le dimanche 17 novembre 2019 dans sa 42^e année. Après avoir été jeune sapeur-pompier au CIS de Vert-le-Grand, l'Adjutant-Chef Sébastien Vassort avait intégré le Corps départemental des Sapeurs-pompiers de l'Essonne en tant que sapeur-pompier volontaire le 1^{er} janvier 1993 au même CIS. Au 1^{er} octobre 1999, il fut recruté en tant que sapeur-pompier professionnel au CIS Sainte-Geneviève-des-Bois. Depuis le 1^{er} avril 2008 jusqu'au 17 novembre 2019, il exerçait ses fonctions au CIS Montlhéry / La-Ville-du-Bois.



Dans votre agenda

28 et 29 mars 2020
BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ

8 mai 2020
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

16 mai 2020
ESSONNE VERTE - ESSONNE PROPRE

6 juin 2020 à 20h45
SOIRÉE THÉÂTRE FOYER RURAL

16 juin 2020 à 18h
FÊTES DES ÉCOLES

27 juin 2020
GALA GR

6 au 10 juillet 2020
CHANTIER CITOYEN SIARCE



SAVE THE DATE !
Élections municipales
Dimanche 15 et 22 mars 2020

Agenda de l'EPN

Mars 2020

- Nettoyage de printemps : Prendre soin de son ordinateur. Sécurité, installation et désinstallation. Nettoyage interne et externe.
- Samedi 14 de 10h à 13h : Samedi bidouilles
- Du mardi 17 au samedi 21 : Semaine du logiciel libre

Avril 2020

- Retouche photo, quels logiciels utiliser ? Présentation de l'offre gratuite pour les « petites » retouches.
- D'hier et d'aujourd'hui. Comparons notre village d'aujourd'hui avec les cartes postales anciennes.
- Samedi 11 de 10h à 13h : Samedi bidouilles

Mai 2020

- Pour les beaux jours : mises à jour ! Pourquoi et comment les faire ? Du système d'exploitation aux logiciels utilisés...
- Samedi 16 de 10h à 13h : Samedi bidouilles



Les rendez-vous de la médiathèque

Jusqu'au 21 mars

Exposition « Le bestiaire d'Angeles Testera & Les sculptures du Foyer rural »
Vernissage samedi 7 mars, à 18h30.
Médiathèque / Entrée libre.

Samedi 7 mars – 10h, 13h30 et 16h

Ateliers de linogravure.
Médiathèque / Inscription obligatoire.

Samedi 14 mars et dimanche 15 mars – 10h-18h

Cycle « Regards en noir et blanc »
Exposition « Fabuleux bestiaire »
Vernissage samedi 14 mars, à 11h.
Domaine de la Saussaie / Entrée libre.

Samedi 14 mars et dimanche 15 mars – 15h-17h

Ateliers modelage.
Domaine de la Saussaie / Participation libre.

Vendredi 20 mars – 20h

« Les mille et une nuits : Le marchand et le génie ».
Médiathèque / Réservation indispensable.

Lundi 23 mars – 19h

« À 38 km, Vert-le-Grand si loin, si proche » :
lancement du nouveau livre sur Vert-le-Grand.
Médiathèque / Entrée libre.

Jeudi 26 mars – 10h30

Les bébés lecteurs. Médiathèque / Inscription conseillée.

Samedi 28 mars – 15h

Spectacle « Tristan & Yseult... forever ».
Médiathèque / Réservation indispensable.

Vendredi 24 avril – 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». Médiathèque / Entrée libre.

Jeudi 14 mai – 10h30

Les bébés lecteurs. Médiathèque / Inscription conseillée.

Samedi 16 mai – 14h et 16h30

Ateliers Récup'art. Médiathèque / Inscription obligatoire.

Dimanche 17 mai – après-midi

Visite guidée du Festival « L'œil urbain », à Corbeil-Essonnes.
Départ à 14h de Vert-le-Grand (Place de la Mairie) /
Inscription obligatoire.

Vendredi 29 mai – 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». Médiathèque / Entrée libre.

Samedi 13 juin – 17h

Cycle « Paroles d'auteurs »
« Drôles de voyageurs » : l'écrivain Francis Tabouret.
Médiathèque / Entrée libre.

Vendredi 26 juin – 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». Médiathèque / Entrée libre.

Médiathèque municipale

27 rue de la Poste - tél : 01 64 56 90 93 - bmvlg@orange.fr
www.mediathèque.vertlegrand.com

Regards d'artistes



Événement

« À 38 km, Vert-le-Grand, si loin, si proche »

À trente-huit kilomètres, Vert-le-Grand si loin, si proche / photographies de Lionel Antoni, Éditions Photopaper, 2020.

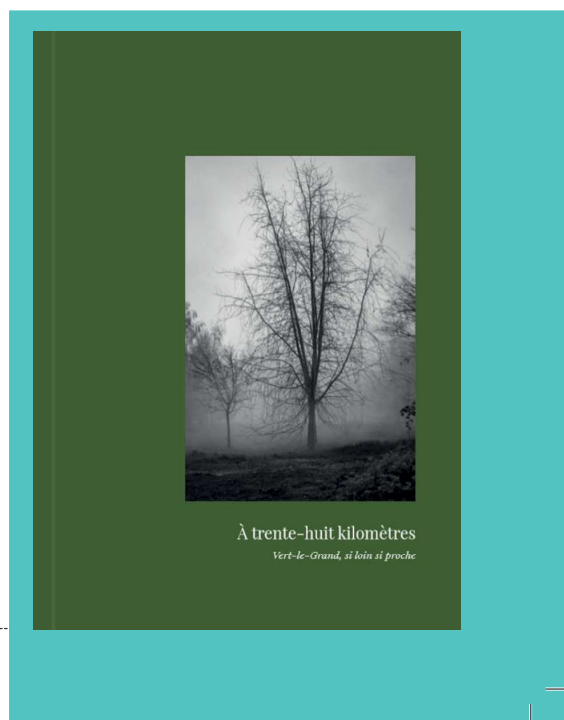
Au printemps 2016, la commune a demandé au photographe Lionel Antoni de dresser le portrait du village.

Il lui a été donné carte blanche pour investir le village. Il s'est immergé aux cœurs des vies et de la campagne, fréquentant bistrot, petits commerces, manifestations festives, exploitations agricoles, bois et forêts. Il est resté parmi les Grandvertois, du printemps 2016 à l'hiver 2017.

L'aboutissement de cette résidence a pris la forme d'un livre de photographies avec, en regard, des textes signés par les écrivains et les écrivaines que la médiathèque a reçu ces dernières années.

Vous êtes tous conviés à la soirée de présentation du livre lundi 23 mars, à 19h, à la Médiathèque du village. La soirée sera suivie d'une séance de dédicaces et d'un pot de l'amitié. Le livre sera en vente ce soir-là à 25€ (au lieu de 32€).

Les photographies de Lionel Antoni seront exposées au **Festival « L'œil urbain »**, au théâtre de Corbeil-Essonnes, **du 27 mars au 17 mai 2020** : vernissage samedi 28 mars, à 19h.



Jeunes et loisirs

Le plein d'activités pour les 12-17 ans



Ce n'est pas un centre de loisirs mais c'est bien un service jeunesse qui propose de nombreuses activités et sorties pour les jeunes Grandvertois entrés en 6^e et jusqu'à leur majorité, et ce, depuis de nombreuses années. Loisirs, sport, culture... le panel de l'offre est large et les émotions garanties !

Futuroscope

Une sortie par mois en moyenne

Le rythme est soutenu mais ce n'est pas pour déplaire aux jeunes qui participent, il est vrai, plus ou moins, en fonction de l'activité proposée. Le programme s'établit de janvier à août et d'août à décembre et les bénéficiaires font leur choix parmi des activités plus ou moins « vitaminées », plus ou moins « enivrantes ». Les prochaines sorties annoncées sont : le parc Disney (souvent plébiscité), le bowling, le musée Grevin, du karting et même une croisière.

Une sortie par mois donc, sans compter le voyage au ski, à La Plagne 1800 très exactement qui a profité à 6 adolescents qui sont partis cette année avec l'UCPA, partenaire.

Ce service, piloté par une jeune conseillère municipale réunit sur une activité entre 7 et 48 jeunes et touche au final sur une saison, entre 70 et 100 jeunes... et il existe depuis plus de 10 ans.

Une brioche comme source de financement

C'est bien la municipalité qui porte financièrement et politiquement le service avec une subvention annuelle d'environ 10 000 € mais les jeunes bénéficiaires s'investissent aussi chaque année avec la traditionnelle vente des brioches lors de la fête du village. L'an dernier, cette action leur a permis de financer une sortie « plus plus »



au parc Astérix, pour sans doute boire un peu plus de potion magique ! Entre les sorties culturelles et les balades sur le fleuve, les sorties paintball ou parc d'attraction l'emportent toujours, d'où le nécessité pour les jeunes de vendre toujours plus de brioches. Vous saurez désormais pourquoi vous acceptez de la déguster !

Pour faire « copain-copain » avec Obélix, il faut être accompagné et ce sont les animateurs du centre de loisirs de la commune qui s'en chargent, en respectant bien sûr la réglementation qui prévoit un animateur pour 12 ou 14 jeunes suivant la sortie.



Réunion d'information « L'arrivée d'un enfant »

La Caf et les Relais Assistantes Maternelles proposent un temps d'informations et d'échanges.

Informations sur :

- les modes d'accueil,
- le congé parental,
- les prestations familiales liées à la naissance...

De 14h15 à 16h – mardi 26 mai 2020

Maison des services publics (en face de la poste des Aunettes)
Parvis des Communautés – 91610 Ballancourt

**Renseignements : Relais Assistantes Maternelles de Vert-le-Grand
Christine TREPTÉL – Tél. : 01 64 56 84 29
Action sociale Caf – Tél. : 01 60 91 34 61**



Service Petite Enfance – Relais Assistantes Maternelles

Des familles s'installent ou vont s'installer au village souvent avec de jeunes enfants donc à la recherche d'un mode d'accueil. Vous aimeriez accueillir un tout-petit et l'accompagner dans son développement, et si vous deveniez Assistante Maternelle Agréée ! Professionnelle de la petite enfance, métier de contacts et de responsabilités. C'est aussi :

- avoir un agrément délivré par le Conseil Départemental pour accueillir des enfants à son domicile et contribuer à leur épanouissement,
- être salarié et bénéficier d'une protection sociale,
- cotiser pour la retraite,
- bénéficier d'une formation avant accueil et de la formation continue en cours d'emploi,
- bénéficier d'un régime d'imposition propre aux assistantes maternelles (déduction forfaitaire)...
- bénéficier d'une prime à l'installation par la Caf (sous certaines conditions), d'un prêt à taux 0% si besoin pour financer des travaux...
- bénéficier du soutien du relais assistantes maternelles, d'une mise en relation avec les parents, de rencontres entre professionnelles...
- participer à la vie quotidienne du village contribuant ainsi à dynamiser l'économie du territoire,
- travailler chez soi, dans son espace et rencontrer d'autres professionnelles pour partager des moments constructifs...

**Pour s'informer sur le métier d'Assistante Maternelle, contacter le Relais Assistantes Maternelles/parents
Christine TREPTÉL – Tél. : 01 64 56 84 29**

L'image du moment

Séjour de ski à Valmeinier





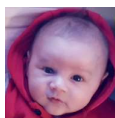
Au quotidien

VERT-LE
GRAND

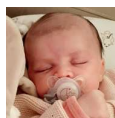


État civil du 1^{er} octobre 2019 au 31 janvier 2020

Naissances



SOGERE Tom
26 octobre 2019



AMORIN DE SOUSA MACEDO Lyssana
12 novembre 2019



Rappel - Élections municipales et communautaires 15 et 22 mars 2020

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale communale. Se munir obligatoirement **d'une pièce d'identité** en cours de validité (*liste exhaustive sur le site servicepublic.fr*) : loi pour les communes de plus de 1 000 habitants.

La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire : en son absence, l'inscription active sur la liste électorale sera contrôlée à l'accueil avant de pouvoir prendre son enveloppe de couleur kraft et passer à l'isoloir.

2 bureaux seront ouverts suite au découpage géographique : Salle du Conseil et Auberge du Pavillon : information donnée sur la carte d'électeur ou en mairie sur simple consultation. Pas de panachage : vote pour liste complète de 19 conseillers avec parité obligatoire.

Les candidats aux élections communautaires seront fléchés (repère) sur l'unique bulletin de vote : 2 titulaires + 1 suppléant. Il s'agit des élus Grandvertois qui siègeront à la Communauté de Communes lors des conseils communautaires notamment. Seuls Les nouveaux électeurs inscrits depuis les élections européennes recevront une nouvelle carte d'électeur entre le 2 et le 11 mars inclus. En cas de non-réception, il appartiendra à chaque électeur de vérifier le 15 et/ou 22 mars si la carte est disponible dans le bureau de vote.



Médailles du travail

IMPORTANT ! À compter du 16/10/19 toutes les demandes de Médaille d'honneur du travail et Médaille d'honneur agricole concernant les personnes domiciliées en Essonne doivent obligatoirement être effectuées en ligne à partir des liens suivants :

Médaille d'honneur du travail

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Médaille d'honneur agricole

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>

Des informations complémentaires sont également disponibles sur les sites :

<http://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/>

[Medailles-d-honneur-du-travail](http://medailles-d-honneur-du-travail)

<http://idf.directe.gouv.fr/Essonne>

DIRECCTE d'Île-de-France - Unité Départementale de l'Essonne

Médailles d'honneur du travail et Médailles d'honneur agricole

Tél. : 01 78 05 41 53 tous les jours de 14h à 16h30

Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72 / Fax : 01 64 56 22 55

Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr

Site : www.vert-le-grand.com

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

EPN - Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24

Mail : e pn.vlg@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 17h à 20h
- Mercredi de 14h à 19h
- Samedi de 10h à 13h

Animateur : Dominique ROSE

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93

Mail : bmvlg@orange.fr

www.mediathèque.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 15h à 20h
- Mercredi de 14h à 19h
- Samedi de 10h à 13h

Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.

Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :

- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

Animations assistantes maternelles / enfants :

Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr

Permanences téléphoniques :

- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).

Gardié : pour tous les enfants de la maternelle au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Étude : pour tous les enfants de l'école élémentaire. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Accueil de loisirs « Les Petits Loups »

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.

Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription.

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00

www.vert-le-grand.com



Suivez-nous sur [facebook/vert-le-grand](https://www.facebook.com/vert-le-grand)



Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 56 - Mars 2020

- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
- Service communication : Raymonde Gaiotti et Patricia Henriot
- Crédits photos : mairie et associations - Pierre Boinay
- Rubricage, rédaction et direction de projet : lecieurpublic.fr
- Maquette : nuitdepleinelune.fr - Infographie : Stéphanie Gall
- Impression : Willaumo-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.